

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

LE COÛT DE L'ÉCHAPPATOIRE FISCALE

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, j'ai une autre question à poser au ministre des Finances. Les Canadiens ont le droit de savoir combien cette échappatoire fiscale leur a coûté durant les dernières années.

Le ministre peut-il donner un exemple du montant que cette échappatoire fiscale permettant à la déduction des dessous de table et des pots-de-vin a fait épargner aux particuliers et aux sociétés pendant les quatre années où il a été ministre des Finances?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le ministre du Revenu national a dit très clairement que cette question nous a été signalée hier. Nous avons effectué des changements et nous en avons fait l'annonce un jour plus tard. Cela donne au député une très bonne idée de l'importance que nous accordons à cette question d'échappatoire fiscale, aux situations qui nous choquent. Nous nous sommes efforcés de les faire disparaître de notre régime fiscal. Je tiens à répéter que je remercie le député pour son appui.

Le député a demandé quel est le montant du coût fiscal. À mon avis, il ne s'agit pas d'une somme importante, car ce n'est certainement pas la façon de faire des affaires au Canada, et, à l'avenir, cela n'aura aucune importance du point de vue de la Loi de l'impôt.

* * *

[Français]

LES MINES

LA RECONDUCTION DE L'ENTENTE CANADA-QUÉBEC SUR LE DÉVELOPPEMENT MINÉRAL—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. L'Entente Canada-Québec sur le développement minéral a relativement bien répondu aux objectifs qui avaient été fixés. Cette entente se termine en 1990.

Monsieur le Président, ma question est la suivante: Le ministre peut-il nous indiquer si cette entente sera reconduite et si elle inclura le financement d'un laboratoire de recherche minière par Canmet en Abitibi-Témiscamingue?

Questions orales

• (1450)

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, le député s'intéresse de près au développement minier au Canada, particulièrement dans le nord du Québec. Je lui rappelle que l'Entente Canada-Québec sur le développement minéral vient à expiration en 1990. Cette entente a permis de mettre au point des techniques de pointe, notamment dans la circonscription du député, qui a joué un rôle très important dans ce dossier. Je l'en félicite et je tiendrai certainement compte de ce qu'il vient de dire.

* * *

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

LES MINORITÉS VISIBLES—L'EMBAUCHE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Aujourd'hui, on parle d'égalité pour les Canadiens. L'année dernière, presque 17 p. 100 de toutes les demandes d'emploi auprès de la Fonction publique parvenaient des minorités visibles. Cependant, les minorités visibles formaient moins de 5 p. 100 du recrutement total de la Fonction publique. Qu'est-ce que le ministre entend faire pour mettre fin à cette discrimination flagrante?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, pour répondre à mon honorable collègue, j'aimerais citer certaines statistiques qui découlent essentiellement des programmes qu'on a mis en place depuis 1985 pour l'équité en matière d'emploi. Par exemple, on peut parler des femmes qui sont cadres, qui occupent des postes supérieurs, où il y a eu augmentation de 7,3 p. 100 à 10,3 p. 100; pour les autochtones, de 1,5 p. 100 à 1,6 p. 100; pour les personnes handicapées, de 1,5 p. 100 à 2,6 p. 100. Pour les minorités visibles, on a presque doublé, en passant de 1,7 p. 100 à 2,7 p. 100. Alors, nos politiques fonctionnent. Je dois admettre que cela avance lentement, mais, comme dans toute politique qui touche le personnel de la Fonction publique, ça prend un certain temps avant que des améliorations ne puissent être réalisées. Mais je pense que, sur une période de deux ans, c'est déjà beaucoup.

[Traduction]

LES AUTOCHTONES ET LES MINORITÉS VISIBLES

Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest): Monsieur le Président, le ministre essaie de nous jeter de la poudre aux yeux avec ses statistiques et ses programmes inefficaces. Il connaît très bien les conclusions de la Commission